La Maison des Enfants, un lieu unique pour prendre soin de la santé des enfants nantais de 6 à 11 ans





© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

Visite presse et inauguration
Jeudi 19 novembre 2026

SERVICE PRESSE
Tél : 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

metropole.nantes

Visite presse en présence de :

- **Johanna Rolland**, maire de Nantes
- **Marlène Collineau**, adjointe à la maire de Nantes en charge de la santé, présidente du GIP Maison des Enfants
- **Sébastien Delescluse**, directeur général de l'ARS Pays de la Loire
- **David Errard**, directeur de la délégation départementale de Loire-Atlantique à l'ARS
- **Claire Tramier**, vice-présidente Familles et protection de l'enfance au Département de Loire-Atlantique
- **Philippe El Saïr**, directeur général du CHU de Nantes
- **Lucile Denéchaud**, directrice de la Maison des Enfants
- **Elise Guénégo**, pédiatre et référente médicale de la Maison des Enfants
- **Adèle Ridereau**, architecte DPLG / médiatrice en architecture Deci Del'Art
- **Arthur Moreaux**, responsable d'atelier, Gueules de bois
- **Flore Larrazet**, artiste & designer textile

Sommaire

- Communiqué de presse p.3
- Verbatims p. 6
- A qui s'adresse la Maison des Enfants ? p.7
- Quel parcours pour l'enfant et sa famille ? p.8
- Des espaces minutieusement imaginés, avec les enfants p.11
- Un riche maillage des partenaires et une importante coopération, au bénéfice de la santé des enfants p.12
- La santé des 6-11 ans en chiffres : des réalités préoccupantes p.14
- La Ville de Nantes agit pour un accès égal de toutes et tous à la santé p.15
- L'ARS Pays de la Loire : agir tôt pour réduire les inégalités de santé dès l'enfance p.16
- Le Département engagé aux côtés de la Maison des Enfants p.17
- Le CHU de Nantes met son expertise pédiatrique et pédopsychiatrique au service d'un projet collectif p.18

Maison des Enfants

6 rue Suzanne Képès à Nantes

Bus 5 : arrêts République ou Gare de l'État
Bus 26 : arrêt République
Tram 2 et 3 : arrêt Wattignies

contact@maisondesenfants.fr
www.maisondesenfants.fr

Gratuit
avec ou sans rendez-vous

Les horaires
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Le samedi de 10h à 13h

Avec le soutien de la Fondation des Hôpitaux et de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique

Communiqué de presse

// SERVICE PRESSE
Tél. : 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

La Maison des Enfants, un lieu unique pour prendre soin de la santé des enfants nantais de 6 à 11 ans et réduire les inégalités d'accès aux ressources de santé

Lundi 2 novembre dernier, la Maison des Enfants ouvrait pour la première fois ses portes aux enfants nantais et à leur famille. Elle accompagne les 6-11 ans sur leur santé mentale et globale, gratuitement, en réponse à des constats préoccupants, avec 2 objectifs majeurs : contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé des enfants et réduire les inégalités sociales d'accès aux ressources de santé.

Lieu d'écoute, d'accompagnement et de soin, elle permet aux familles de trouver un premier accueil et d'échanger avec des professionnelles de la santé de l'enfant. Selon les situations, les enfants peuvent être accompagnés sur place ou orientés vers une structure mieux adaptée à leurs besoins.

Une offre inédite et innovante d'accompagnement des 6-11 ans

La Maison des Enfants est située sur l'Ile de Nantes, à deux pas du futur hôpital Loire Santé du CHU de Nantes, au sein du bâtiment Gina, dédiée aux projets innovants en santé.

C'est la première fois en France qu'un tel projet voit le jour. Il s'agit d'une offre inédite, se démarquant sur le plan national par plusieurs aspects :

- **le premier lieu dédié à la santé globale des enfants de cette tranche d'âge**
- **une approche pluridisciplinaire via une équipe de 14 professionnelles** (pédiatre, infirmières, travailleuses sociales, psychologue, orthophoniste…)
- **une gouvernance partagée, portée par 4 institutions**.



La Maison des Enfants se situe au 1er étage du bâtiment GINA
© Marc Roger pour Nantes Métropole

Une mobilisation institutionnelle et des moyens mutualisés

La Maison des Enfants est née de la mobilisation de 4 acteurs publics : la **Ville de Nantes**, l'**Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire**, le **CHU de Nantes** et le **Département de Loire-Atlantique**.

Tous placent la santé des 6-11 ans au cœur de leurs préoccupations, donnant ainsi de l'assise politique et financière au projet. L'établissement prend la forme d'un **Groupement d'Intérêt Public (GIP),** présidé par la Ville de Nantes, et associe les partenaires de l'enfance et de l'éducation (Éducation Nationale, Enseignement catholique, CAF, Fondation des Hôpitaux, membres du conseil scientifique…).

Pour définir les missions et actions de la Maison des Enfants, les 4 partenaires ont missionné la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique, qui a fait appel à l'ORS, Observatoire Régional de Santé, et à un comité scientifique composé de 50 professionnels qui ont dressé une étude et une analyse sur la santé des 6-11 ans à Nantes.

La Maison des Enfants n'a aujourd'hui pas d'équivalent à l'échelle nationale. Les autres Maisons de l'Enfant et de la Famille (MEF) en France ont soit un portage uniquement hospitalier, plutôt porté par la pédopsychiatrie (Poitiers, Lyon), soit un portage territorial comme en Corse.



1ère assemblée générale du GIP Maison des Enfants
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

Les activités pourraient être étendues dans un second temps aux enfants de Nantes Métropole puis du Département de Loire-Atlantique.

Pourquoi la Maison des Enfants ?

- pour **contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé des enfants de 6 à 11 ans**.
- pour **participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales** d'accès aux ressources de santé globale pour les enfants de 6 à 11 ans.
- pour prendre les enfants en charge au bon moment, pour éviter qu'une situation ne se dégrade.
- les études montrent que même s'ils vont globalement bien, **la santé des 6-11 ans se détériore.**
- aujourd'hui il existe un **déficit d'accompagnement sur cette tranche d'âge**, peu de lieux proposant un accompagnement complet. Une saturation des structures de prévention et de soins est par ailleurs observée.



Les grands principes de fonctionnement

- un **accueil gratuit et inconditionnel**, sans nécessité d'orientation médicale préalable.
- une **vocation généraliste, préventive**, centrée sur le repérage précoce et l'accompagnement court.
- une **approche pluridisciplinaire**, mobilisant médecins, psychologues, éducateurs, etc., dans une logique de décloisonnement.
- une **action particulière sur la santé mentale**, en prenant en compte les liens avec leur santé globale.
- une **ambition territoriale forte et une gouvernance partagée**, avec une implantation au cœur de l'écosystème de santé nantais.

Une approche globale pour prendre en compte les enjeux de santé actuels

La Maison des Enfants prend en compte, dans son approche, les enjeux actuels tels que **la dégradation de la santé mentale, les violences, le harcèlement scolaire, la sédentarité, les déséquilibres alimentaires, la surexposition aux écrans, la fragilisation des liens parents / enfants**…
Elle se veut non-stigmatisante, inclusive et attentive aux besoins fondamentaux de l'enfant, dans toutes leurs dimensions : **physiologiques, affectives, temporelles, relationnelles, éducatives et identitaires.**

Une équipe pluridisciplinaire de 14 professionnelles

Représentant **14 personnes** et 10,4 ETP (équivalents temps plein), elle est composée :

- d'une équipe de direction (directrice, assistante en gestion et RH) et d'une chargée d'accueil
- d'une équipe pluriprofessionnelle ; pédiatre, infirmières, pédopsychiatre, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste, travailleuses sociales

Un lieu identifiable, accessible, au cœur du quartier de la santé

D'une surface totale de 380 m², la Maison des Enfants dispose d'une entrée publique dédiée, au 6 rue Suzanne Képès, sur l'Ile de Nantes. Elle s'intègre dans le bâtiment GINA qui regroupe sur 5 niveaux des acteurs dédiés à la santé de demain. Les partenaires ont en effet souhaité une intégration au cœur de l'écosystème de santé, permettant notamment un partenariat renforcé avec le Hall Santé du service santé publique du CHU présent dans GINA, une proximité des services, des transports en commun (ligne 5 du chronobus puis en 2027, proximité immédiate des lignes de tram 6 et 7 et de la ligne 8 de busway électrique), du futur hôpital, de la Maison des Adolescents.

Un espace accueillant et chaleureux, à hauteur d'enfant

Un travail minutieux a été opéré, associant des enfants, pour offrir **un lieu accueillant, chaleureux, qui leur ressemble, où familles et enfants peuvent se rendre sans appréhension et en confiance** :
- **des enfants de l'école Joséphine Baker**, désormais voisine du lieu, et **des enfants hospitalisés en pédiatrie au CHU** ont exprimé les attentes (matériaux, couleurs, ambiances…) auprès de l'atelier **Deci Del'Art**, spécialisé en médiation architecturale, permettant ainsi de définir l'aménagement intérieur du lieu
- suite à cette démarche l'association **Gueules de Bois**, spécialisée dans le réemploi du bois, a été choisie pour fabriquer l'ensemble du mobilier présent à la Maison des Enfants
- Une fresque a été co-réalisée avec Flore Larrazet, artiste et designer textile

Une attention particulière est portée à la **qualité environnementale des aménagements**, dans le respect de la santé des enfants. La Maison des Enfants a fait appel à la structure **Médieco**, et son expertise santé dans le bâtiment et les projets d'aménagement



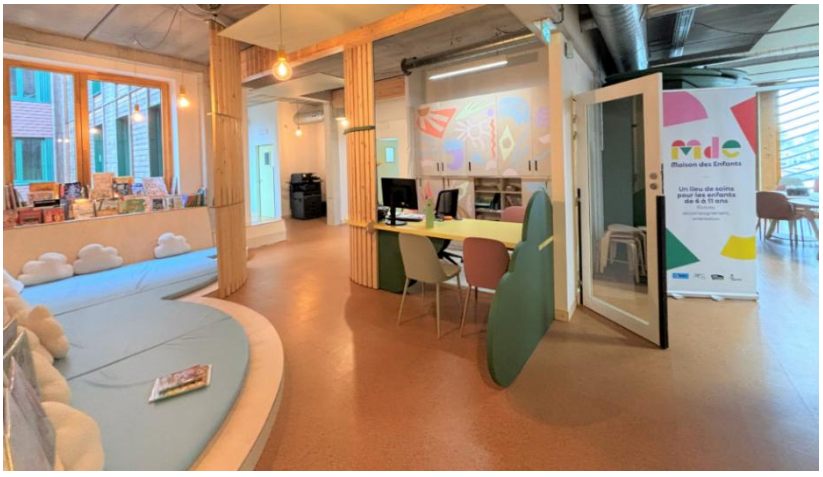
Réalisation de la fresque avec les enfants
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

Le calendrier du projet et son financement

- 2024 > 2026 : travail de préfiguration de la Maison des Enfants, conduit par la Maison des Adolescents
- 5 mars 2026 : assemblée générale constitutive du GIP - création du GIP
- avril à septembre 2026 : recrutement de la directrice de la Maison des enfants puis de son équipe
- octobre 2026 : livraison des locaux (le bâtiment Gina a quant à lui été livré en juin 2025)
- 2 novembre 2026 : ouverture aux premiers enfants

Le budget, pour chacune des années 2026, 2027 et 2028, s'élève à un peu plus de 1 million d'euros, avec un financement majoritaire et à part égale de l'ARS et de la Ville de Nantes.
Pour 2026, le budget est de 1.08 M€. La Ville de Nantes et l'ARS y contribuent chacune à hauteur de 355 700 €, le Département 60 000 € et le CHU 55 000 €. La CAF et la Fondation des Hôpitaux ont par ailleurs soutenu financièrement l'aménagement des lieux (216 490 € pour la Fondation des Hôpitaux et 30 592 € pour la CAF).
Pour 2027, le budget est de 1.07 M€ et financé à hauteur de 458 657 € par la Ville, 458 657 € par l'ARS, 90 000 € par le Département et 60 000 € par le CHU.
Pour 2028, le budget est de 1.1 M€, financé à hauteur de 473 675 € par la Ville, 473 675 € par l'ARS, 90 000 € par le Département et 60 000 € par le CHU.

Pour financer la phase de préfiguration l'ARS a versé 100 000 € en 2024 et 200 000 € en 2025.



Vue sur un des espaces d'accueil

Verbatims

Johanna Rolland, maire de Nantes

« Nous parlons beaucoup de la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes, mais encore trop peu de celle des enfants. Pourtant, c'est dès les premières années de la vie que se construisent la confiance en soi, les relations aux autres et le rapport au monde. Je suis profondément convaincue que chaque enfant doit pouvoir grandir dans de bonnes conditions, être entendu lorsqu'il exprime une souffrance et bénéficier, au bon moment, de l'accompagnement dont il a besoin. C'est une responsabilité collective et une question de respect des droits fondamentaux des enfants.
Avec la Maison des Enfants, nous avons voulu créer un lieu où chaque famille nantaise puisse trouver une écoute, un accompagnement et des réponses, gratuitement, sans avoir à attendre que les difficultés de son enfant s'aggravent. Je suis fière qu'à Nantes, avec l'Agence régionale de santé, le Département et le CHU, nous ayons su inventer cette nouvelle réponse de service public, inédite en France. C'est aussi cela, notre conception de l'action publique : savoir apporter des réponses nouvelles aux évolutions de notre société et rendre toujours plus effectif le droit à la santé. »



© JC Moschetti REA

Sébastien Delescluse, Directeur général de l'ARS Pays de la Loire

« Avec la Maison des Enfants, nous offrons aux jeunes de 6-11 ans un lieu dédié à leur santé, et en particulier à leur santé mentale et à leur bien-être. Pendant la préfiguration, le constat était partagé avec des indicateurs de santé qui se dégradent et l'accès à la prévention et aux soins restant inégal selon les quartiers. L'ARS Pays de la Loire s'est engagée aux côtés de la Ville, du Département et du CHU parce qu'agir tôt, avec les familles, change réellement le parcours de vie d'un enfant. Ici, l'accueil est gratuit, inconditionnel et au cœur de la ville, avec une équipe pluridisciplinaire. C'est une réelle innovation portée par quatre acteurs publics : notre engagement est d'abord de faire en sorte que ce lieu bénéficie aux enfants qui en ont le plus besoin. »



© ARS Pays de la Loire

Michel Ménard, président du Département de Loire-Atlantique

« Avec la Maison des Enfants, nous franchissons une étape importante pour mieux accompagner les enfants et leurs familles. Ce nouveau lieu répond à un besoin identifié depuis plusieurs années : offrir aux enfants de 6 à 11 ans un espace d'écoute, de soutien et d'accompagnement adapté à cette période essentielle de leur développement. Entre la petite enfance et l'adolescence, se construisent les apprentissages, les relations aux autres, la confiance en soi et l'équilibre psychique. Cette tranche d'âge mérite une attention particulière.
La Maison des Enfants est le fruit d'un engagement collectif. Elle traduit la volonté des partenaires de renforcer la prévention, de soutenir les familles et de rendre plus accessibles les réponses aux difficultés rencontrées par les enfants. En investissant ensemble dans ce projet, nous faisons le choix d'une société qui agit tôt, qui prend soin et qui accompagne avant que les fragilités ne s'aggravent. Parce qu'un enfant qui va bien aujourd'hui est un adulte qui pourra s'épanouir demain, nous faisons de la santé mentale des enfants une priorité pour notre territoire. »



© Christiane Blanchard – Département de Loire-Atlantique

Philippe El Saïr, directeur général du CHU de Nantes

"Le CHU de Nantes est très fier d'avoir contribué, dès la phase de préfiguration, à la création de la Maison des Enfants. Nous partageons avec nos partenaires une conviction simple : la qualité de la prise en charge d'un enfant dépend aussi des liens entre les professionnels qui l'accompagnent, du médecin scolaire à l'équipe hospitalière spécialisée. La Maison des Enfants renforce ces liens et offre aux familles nantaises un nouveau lieu où faire le point sur les difficultés de leur enfant et trouver, si nécessaire, un relais vers des soins. Que les quatre partenaires aient pu ouvrir cette structure en dix-huit mois témoigne de leur mobilisation autour d'une grande cause commune : la santé des enfants."



© Ludovic Failler

À qui s'adresse la Maison des Enfants ?

La Maison des Enfants propose :
- un accueil rapide, inconditionnel et gratuit
- une évaluation globale de la situation de l'enfant
- un accompagnement individuel ou collectif (social, psychologique, médical, éducatif) court (5 rendez-vous environ) et/ou une orientation

Les sujets abordés sont en lien avec les besoins fondamentaux : physiologiques et en santé, de protection, de sécurité affective et relationnelle, d'expériences et d'exploration du monde, de cadre, de repères et de limites, d'identité, d'estime de soi et de valorisation de soi, de prise en compte des besoins spécifiques et particuliers.

Les enfants et leur famille peuvent venir à la Maison des Enfants si :



Se pose une question relative au développement et à la santé de l'enfant.



Est observé des troubles autour de l'alimentation, du sommeil, des relations aux autres, des émotions, etc.



Est observé des signes somatiques : agitation, eczéma, encoprésie ou énurésie, trouble obsessionnel du comportement, douleurs chroniques, cassure de la courbe de poids/taille, etc.



L'enfant traverse une période sensible, réactionnelle (isolement, mal-être, anxiété, séparation, décès d'un proche, harcèlement, etc.).



L'enfant rencontre des difficultés dans sa famille, à l'école, avec ses amis, etc.

La Maison des Enfants n'accompagne pas :

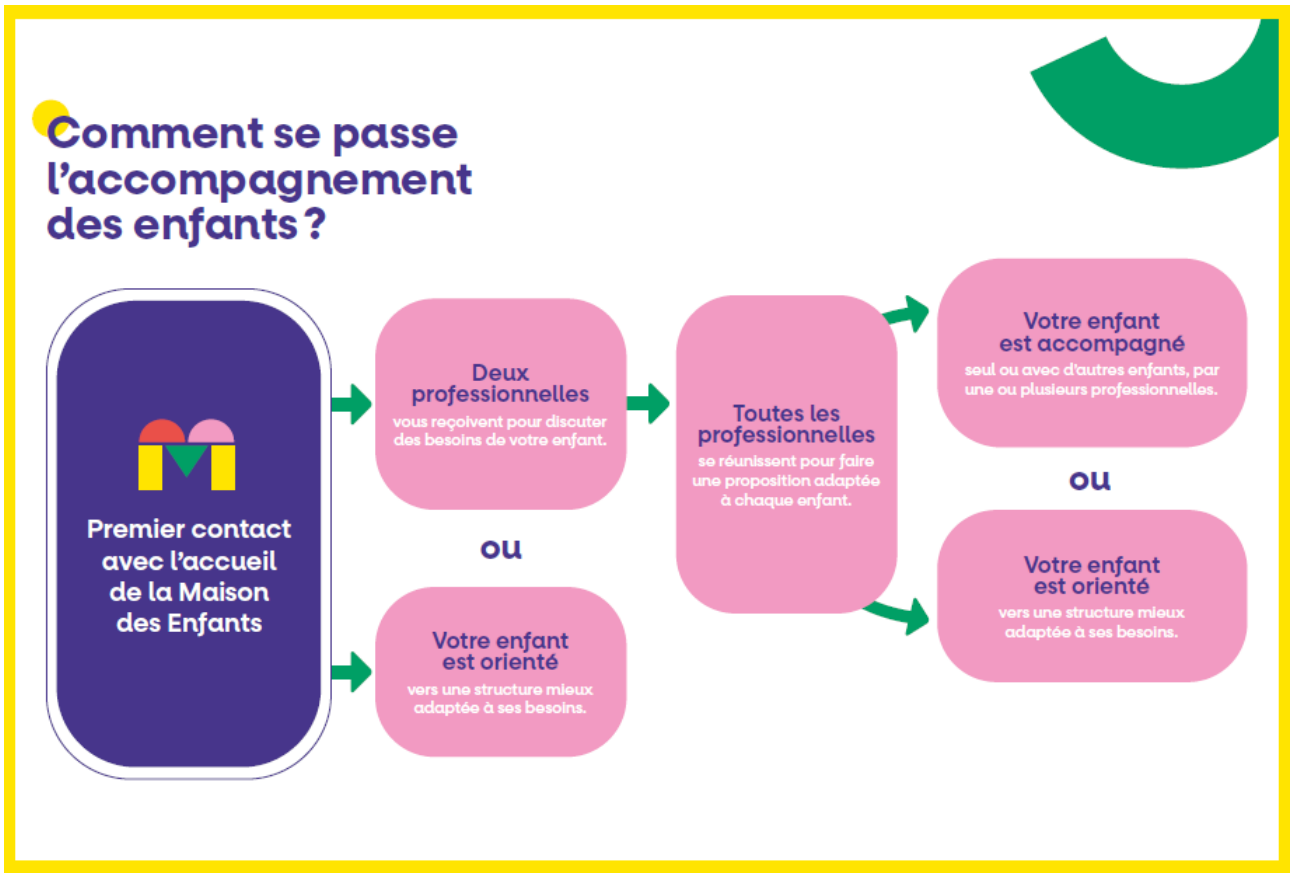
- ✖ Les situations d'urgence (médicale, sociale, de maltraitance...) qui demandent une prise en charge immédiate.
- ✖ Les prise en charge de maladies chroniques (diabète, asthme, ...).
- ✖ Les confirmations de diagnostic ou les demandes de bilans (particulièrement dans le domaine des troubles du neurodéveloppement).
- ✖ Les situations complexes avec un suivi qualitatif déjà en place (CMP, santé protégée, Sessad, etc.).
- ✖ Les situations complexes nécessitant d'être orientées vers un dispositif social ou de santé existant sur le territoire (CMP, accompagnement social, dispositif santé protégée, médecin traitant, etc.).
- ✖ L'accompagnement social et psychologique des parents.

La Maison des Enfants ne se substitue pas à un médecin traitant.

Quel parcours pour l'enfant et sa famille ?

La Maison des Enfants est un lieu ressource et une passerelle vers l'accès au soin pour les enfants de 6 à 11 ans et leur famille. Ouverte du lundi au samedi, elle les accueille avec ou sans rendez-vous, avec ou sans adressage.

L'équipe pluridisciplinaire propose des accompagnements courts, individuels et/ou collectifs. Il pourra être proposé également une **orientation vers d'autres acteurs du territoire**. L'accompagnement proposé à l'enfant intègre sa famille comme acteur central de sa protection et de son développement. La Maison des Enfants centre son action sur la prévention, le repérage et l'accompagnement court et/ou l'orientation des enfants. Elle accueillera les enfants et leur famille venant pour une première rencontre et **constitue un véritable lien entre la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la Maison des Adolescents.**

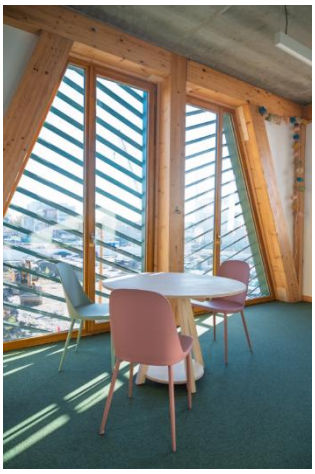


L'accueil

La famille pourra être orientée à la Maison des Enfants par l'école, un professionnel du soin, un travailleur social, mais elle pourra également entrer en contact sans orientation (bouche à oreille, affichage, internet…). L'accueil sera assuré par une professionnelle formée à l'accueil des familles et des enfants. Ce premier échange permettra de proposer un échange sur place par un binôme de professionnelles ou une réorientation vers un professionnel extérieur.

L'espace d'attente

L'espace d'attente aura également la fonction de médiation, avec la présence d'un accueillant qui proposera des jeux ou des activités spécifiques en fonction de l'âge des enfants. Cet espace sera ludique et convivial, de façon à permettre un sas d'apaisement entre l'extérieur et les propositions de soins. Des jeux, des livres, des activités de bricolage, de manipulation et d'expérimentation pourront être proposés.



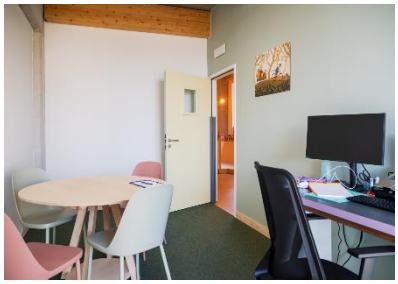
Espace d'attente et activités
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

L'entretien de rencontre

Le premier entretien avec l'enfant et sa famille, d'environ une heure, se fera avec un binôme de professionnelles. Le double regard des 2 professionnelles permettra de déterminer la suite des accompagnements.
Cette première rencontre sera dédiée à l'écoute de la demande, à l'identification du besoin et des questionnements de l'enfant et de la famille. Le binôme fera une synthèse de l'état de santé global de l'enfant, des ressources et vulnérabilités de sa famille, cernera la demande, les besoins, afin de présenter la situation lors de la réunion clinique pluriprofessionnelle.

La réunion clinique pluriprofessionnelle

Elle a pour objectif d'identifier les situations pouvant être accompagnées de manière courte, par les professionnelles de la Maison des enfants.



Un bureau
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

L'accompagnement individuel ou collectif

Il sera proposé un accompagnement de 10 séances maximum par la Maison des Enfants (en individuel et/ou en collectif) et / ou une orientation vers un partenaire. Si l'accompagnement est proposé à la Maison des Enfants, 2 modalités de soins peuvent être soumises à l'enfant et à sa famille : une proposition de soins individuels et/ou une proposition de soins collectifs.

- **Les accompagnements individuels : enfant et famille ou enfant seul**

- **Les accompagnements collectifs (groupes d'enfants)**

Il existe très peu de lieux où sont proposées, dans le cadre de la prévention, des actions collectives, pour cette tranche d'âge. La Maison des Enfants pourra proposer des prises en charge collectives.

La Maison des Enfants pourra, pour mener ces propositions d'accompagnements collectifs, construire des partenariats avec des structures ressources de son réseau.
Il sera possible de cumuler des propositions de soins individuels et collectifs dans une limite d'environ 10 séances au total (5 individuels, 5 collectifs).



Marion Meunier, accompagnante médico-sociale à la Maison des Enfants
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

- **Propositions à destination des familles**

Des entretiens familiaux ou parentaux pourront être proposés mais aussi du travail associant des parents dont les enfants sont suivis à la Maison des Enfants, autour d'un sujet commun (alimentation, écrans, émotions… par exemple). La promotion d'une éducation non violente sera au cœur des démarches.

- **Entretien de fin de parcours**

Il aura pour objectif de faire le bilan du passage de l'enfant à la Maison des Enfants, noter les avancées et/ou les limites de l'accompagnement qui aura été proposé.

Lucile Denéchaud, directrice de la Maison des Enfants



© Ludovic Failler pour Nantes Métropole

Lucile Denéchaud a pris ses fonctions de directrice le 1er avril dernier. Elle souhaite que la Maison des Enfants soit un espace innovant et accessible, capable de mieux accompagner chaque enfant dans son développement, son bien-être et de soutenir les familles, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Son engagement constant au service de l'action publique de proximité et sa permanente volonté d'agir concrètement sur les inégalités sociales et territoriales, en particulier auprès des enfants et des familles, caractérisent son parcours. Elle a ainsi construit son expérience en traversant plusieurs champs complémentaires : la formation, la politique de la ville, puis la santé publique.

Pendant plusieurs années, elle a travaillé sur des projets de rénovation urbaine et de développement local pour la Ville de Clichy-sous-Bois, où les enjeux de justice sociale demeurent forts.

Depuis 2017 à la Ville de Nantes, elle s'est pleinement investie dans les politiques de santé publique en direction des enfants. Ainsi à la tête du pôle santé globale de l'enfant ayant en charge la santé scolaire, qui est dans le giron municipal par délégation de l'Education Nationale, elle a encadré une équipe de 50 professionnels et porté une approche globale de la santé, intégrant à la fois la prévention, la santé mentale, la protection de l'enfance et la lutte contre les inégalités sociales.

Dans le cadre de ses fonctions, Lucile a par ailleurs construit des liens étroits avec les partenaires du projet, et en particulier avec les membres fondateurs du GIP. Elle facilite ainsi une continuité dans des liens partenariaux fluides au service du projet, tout en portant une attention renforcée aux enjeux de la Ville. Son parcours témoigne d'une conviction forte : celle que les politiques publiques sont d'autant plus efficaces qu'elles sont construites de manière partenariale, au plus près des besoins des enfants et de leurs familles.

Élise Guénego, pédiatre et référente médicale



© Romain Boulanger pour Nantes Métropole

Recrutée en avril 2024, elle a piloté, avec le directeur de la Maison des ados de Loire-Atlantique, le projet de préfiguration de la Maison des Enfants, animant le groupe des 50 professionnels associés dans le cadre du comité scientifique.

Depuis le 5 mars 2025 elle est mise à disposition du GIP de la Maison des Enfants par le département de Loire-Atlantique comme pédiatre référente médicale de la structure. Elle participe au recrutement de l'équipe, à la mise en place de l'étude clinique du Centre d'investigation clinique (CIC) du CHU, elle réfléchit aux liens partenariaux, et coordonne plus largement le projet médical de la Maison des Enfants.

Dans ses expériences précédentes, Elise Guénego a travaillé comme pédiatre au CHU, à la Protection Maternelle et Infantile (PMI), dans le service de santé scolaire de la Ville de Nantes. Elle travaille également dans un cabinet libéral pédiatrique, situé dans le quartier des Dervallières à Nantes.

Des espaces minutieusement imaginés, avec les enfants

De nombreux acteurs ont été associés pour définir les aménagements intérieurs de la Maison des Enfants. **Objectif : proposer un lieu qui ressemble aux enfants, accueillant et où ils se sentent en confiance.**
Sollicités pour leur expertise, leur capacité pédagogique, artistique, pour travailler avec les enfants et faire de la Maison des Enfants un lieu unique et favorable à la santé globale des enfants.



Atelier mené par Deci Del'Art auprès de l'école Joséphine Baker
© Garance Wester pour Nantes Métropole

Conception et aménagement du bâtiment : un travail de médiation architecturale a été mené par l'atelier Deci Del'Art avec des enfants de l'unité pédiatrique du CHU et de l'école Joséphine Baker (classes de CE2, CM1 et CM2). Ils ont ainsi imaginé les différents espacés rêvés, les matériaux, les couleurs, la lumière de ce lieu qui leur est dédié.



Fabrication de mobiliers, créés spécialement pour le lieu : suite à ces ateliers avec les enfants, le choix s'est orienté vers la réalisation de mobilier en bois, avec l'association Gueules de Bois. Le choix d'aménagement par du bois de réemploi permet une maitrise des émanations liées à des matériaux neufs et une empreinte écologique moins importante.

Définition des noms des bureaux et salles : 2 temps de travail avec les enfants du centre de loisirs Accord de l'école Joséphine Baker pour trouver des noms pour les bureaux, salle de pause et toilette, respectant l'univers de la faune et la flore, travaillé précédemment avec Deci Del'Art.

Réalisation d'une fresque qui habille deux grands murs de la Maison des Enfants, avec l'artiste et designer textile Flore Larrazet, via 4 ateliers avec des enfants :

- dessin de formes et contours d'arbres en observant les végétaux du Parc de Beaulieu
- « observer et peindre le ciel », au sein de l'école Joséphine Baker.
- association des formes précédemment dessinées pour constituer des modèles de fresques
- réalisation de la fresque au sein de la Maison des Enfants.



L'atelier Gueules de Bois

Qualité environnementale des aménagements : la Maison des Enfants a fait appel à Médieco, entreprise experte en santé environnementale, qui accompagne les acteurs du bâtiment à mieux intégrer les questions de santé dans les projets de construction et d'aménagement, ainsi que dans le choix des matériaux et produits utilisés.

Réalisation et aménagement du bâtiment Gina et des espaces intérieurs par LOD (Loire Océan Développement)



Réalisation de la fresque intérieure
© Loic Gatteau pour Nantes Métropole

Un riche maillage des partenaires et une importante coopération, au bénéfice de la santé des enfants

Une gouvernance partagée et des moyens mutualisés

Les 4 partenaires ont choisi de former un GIP, groupement d'intérêt public, **pour une gouvernance partagée et une mutualisation des moyens**. Cette gouvernance est assurée par 4 représentants pour la Ville, 2 pour l'ARS, 2 pour le CHU et 3 pour le Département. La Ville de Nantes préside le GIP et Marlène Collineau, adjointe à la santé, a ainsi été désignée présidente. Le mandat durera 5 ans.



1ère assemblée générale du GIP Maison des Enfants
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

Un comité d'animation partenarial

Le conseil scientifique a été l'instance de réflexion entre professionnels de différents champs autour de l'enfant (santé, social, éducation, prévention primaire, etc.) pour penser la juste place que devait occuper la Maison des Enfants dans l'écosystème de santé nantais et plus spécifiquement la clinique de l'enfant (somatique et psychique), la clinique de réseau et étudier les partenariats possibles.

La Maison des Enfants désormais ouverte, ce conseil scientifique s'est transformé en comité d'animation partenarial, pour continuer ce travail de réseau, alliant des compétences multiples autour de la santé des 6-11 ans.

Les professionnels présents au sein du comité d'animation partenarial, également présents, dans la grande majorité, avant au sein du conseil scientifique représentent les institutions suivantes : l'Agence régionale de santé (ARS), le CHU (pédiatrie et pédopsychiatrie), le Département (Aide Sociale à l'Enfance-ASE- et la Protection maternelle et infantile-PMI), la Ville de Nantes (le pôle santé globale de l'enfant), l'Université (chaire Enjeux), l'Éducation nationale, l'Enseignement catholique, les Pâtes aux beurres, l'École des parents et des éducateurs (EPE), Epsylan (Établissement psychiatrique de Loire Atlantique Nord), la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nantes Est, la CPTS Nantes Ouest, l'Hôpital de jour Galilée, Promotion Santé Loire Atlantique, la Maison départementale des personnes en situation de Handicap (MDPH), l'APAJH 44, la Maison des Ados, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), des professionnels installés en libéral (pédiatre, orthophoniste, ...), etc.

Un fonctionnement associant les acteurs en santé et en prévention du territoire

La Maison des Enfants n'a pas pour objectif d'offrir en son nom propre l'ensemble des réponses aux besoins des enfants. **Par son inscription dans un large réseau partenarial qui prend en compte l'enfant dans son système, elle pourra mobiliser de nombreux partenaires**. Elle pourra ainsi s'appuyer sur les partenaires médicaux, paramédicaux, médico-sociaux, les partenaires éducatifs, culturels, sportifs et de loisirs, les partenaires de la prévention et de la protection de l'enfance, les partenaires du soutien et de l'accompagnement à la parentalité. Elle s'inscrira dans les réseaux existants par sa participation à différentes instances (CPTS, Résopédia…).

Le partenariat pourra également se développer à travers la planification dans les locaux de la Maison des Enfants, d'actions menées par des partenaires et de permanences de professionnels du réseau.

Au cœur du quartier de la santé et de GINA, bâtiment dédié à la santé de demain

L'implantation de la Maison des Enfants dans le bâtiment GINA, abritant des entreprises émergentes de la santé de demain. Ouvert depuis juin 2025, GINA accueille de nombreux **acteurs clés de l'innovation en santé** parmi lesquels : CHU de Nantes, Nantes Université, French Care Pays de la Loire, Resah, Tronico, Atlanpole, Atlanpole Biotherapies, ADN Ouest, Gérontopôle, ICO Impulse, Clever Cloud, Beo Healthcare…

Pour la Maison des Enfants, cette proximité offrira :

- **un partenariat renforcé avec le Hall Santé du service santé publique du CHU** présent dans GINA et disposant d'une expertise sur diverses thématiques (compétences psychosociales, éducation thérapeutique, activité physique…) et de **la Fabrique d'innovation en santé** du CHU de Nantes
- **une coordination efficace des prises en charge grâce à la proximité de l'offre pédiatrique du futur hôpital Loire Santé du CHU de Nantes** : les urgences pédiatriques et une unité de pédopsychiatrie prévue à l'horizon mi-2028.

Gina compte aussi plusieurs associations œuvrant en faveur de la santé : IKI IKI (éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité), l'Apajh 44 (association pour jeunes adultes et handicapés, avec son projet Li&Di pour prévenir les troubles de l'apprentissage), les MarSOINS (actions de prévention et d'éducation à la santé).



Le bâtiment GINA et l'entrée de la Maison des Enfants
© Loïc Gatteau pour Nantes Métropole

La santé des 6-11 ans en chiffres : des réalités préoccupantes

Pour définir les missions et actions de la Maison des Enfants, les 4 partenaires ont missionné la Maison des adolescents de Loire-Atlantique, qui a fait appel à l'ORS, Observatoire Régional de Santé, et à un comité scientifique composé de 50 professionnels (médecins, infirmières, psychologues, éducatrices, etc.) qui ont dressé une étude et une analyse (grâce à de nombreux entretiens avec des partenaires) complète sur la santé des 6-11 ans à Nantes et en Loire-Atlantique et qui fait apparaître en particulier :

- une dégradation des indicateurs en santé mentale
- des inégalités sociales et territoriales en santé
- des recours inégaux aux professionnels de santé
- des habitudes de vie (alimentation, écrans…) qui détériorent la santé
- des violences accrues (intrafamiliales, etc.).

Environ 113 000 enfants sont âgés de 6 à 11 ans en Loire-Atlantique, un effectif en augmentation.
43 % habitent la métropole de Nantes.

Quelques chiffres de l'Observatoire Régional de Santé

Des indicateurs de santé mentale qui se dégradent

- Hausse des prises en charge pour affection psychiatrique : en 2021, 1 600 enfants de 6 à 11 ans (soit 1,4%) étaient concernés, surtout chez les garçons. Ce nombre a augmenté de 25% entre 2015 et 2021.
- Entre 2018 et 2023, hausse de 36% du nombre de passages aux urgences pour motif psychiatrique.
- Entre 2016 et 2022, multiplication par 2 des prescriptions de traitement régulier par psychotropes.
- En France métropolitaine, environ 1 enfant de 6-11 ans scolarisé en 2022 sur 8 présente probablement un trouble de santé mentale, d'après l'enquête Enabee.

Les recours aux professionnels de santé

- 1 enfant sur 7 n'a pas consulté de médecin généraliste ou pédiatre en 2022.
- 1 enfant sur 2 a recours à un chirurgien-dentiste dans l'année.

Famille et protection de l'enfance

- En 2023, 2 200 enfants étaient concernés par une information préoccupante, soit une augmentation de 47% par rapport à 2019.
- En 2023 toujours, 2 000 enfants ont été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, soit une hausse de 25 % par rapport à 2017.

Surcharge pondérale et santé bucco-dentaire

A Nantes, en 2021 :

- 15 % des enfants de 8-9 ans étaient en surcharge pondérale (12 % en 2012).
- 9 % des enfants de 8-9 ont eu au moins 2 dents cariées non soignées, ils étaient 4% en 2012.

Ces chiffres augmentent fortement avec le niveau de défavorisation sociale du quartier de résidence.

Les enfants en situation de handicap

- environ 4,5 % des enfants de 6 à 11 ans ont un ou plusieurs droits ouverts auprès de la MDPH.
- un taux de bénéficiaires de l'AEEH inférieur à la moyenne nationale, mais en forte augmentation.
- 8 860 élèves en situation de handicap sont scolarisés en Loire- Atlantique.

La totalité de l'étude de l'ORS est en ligne :
https://www.orspaysdelaloire.com/publications/la-sante-des-enfants-de-6-11-ans-en-loire-atlantique



La Ville de Nantes agit pour un accès égal de toutes et tous à la santé

L'une des 11 villes françaises à disposer d'un service de santé scolaire

Nantes est **l'une des rares villes françaises à disposer d'un service de santé scolaire**. Elle mène ainsi de nombreuses actions qui vont au-delà des missions qui lui sont déléguées par l'Éducation Nationale avec un **budget annuel de 2M€**. Une **équipe pluridisciplinaire de 48 professionnels** (14 médecins, 17 infirmiers et 11 assistants sociaux scolaires et 6 personnels administratifs) accompagne les enfants et les familles sur plusieurs volets :

- **bilans de santé en grande section et en CE2**
- **accompagnement des enfants présentant une pathologie chronique, des troubles des apprentissages ou des handicaps**. Chaque année, 350 enfants et leur famille sont aidés dans la rédaction de dossier MDPH.
- **expertise et appui aux équipes de l'Éducation nationale** pour les situations complexes d'enfants rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, dans leurs habilités sociales ou dans leur santé psychique.
- **accompagnement des familles rencontrant des difficultés** dans leur parentalité (plus de 1 280 familles accompagnées en moyenne chaque année) ou dans leur situation socio-économique (démarche pour faciliter la gratuité à la cantine, au périscolaire, au centre de loisirs, lien avec le CCAS, avec Citad'elles...).



© Romain Boulanger pour Nantes Métropole

- **actions d'éducation pour la santé**, avec un parcours éducatif dédié à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves. Plus de 250 actions par an sont ainsi menées par l'équipe de la santé scolaire, aux côtés des enseignants, dont des séances systématiques d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) en grande section et en CM2. Les séances d'EVAR représentent un espace privilégié de prévention des violences faites aux enfants, accompagné par des professionnelles médicosociales formées à l'écoute active et à la prise en compte de la parole de l'enfant.

Violences sexistes et sexuelles : prévenir, repérer, agir

Au sein de son Projet Educatif de Territoire Bien Grandir à Nantes 2024-2027, **la Ville de Nantes s'est fixé un niveau d'exigence fort pour prévenir, repérer, agir immédiatement au moindre doute**, exigence relayée aux équipes accompagnant quotidiennement les enfants. Un processus clair est ainsi établi.

La nouvelle équipe municipale a pris l'engagement d'aller plus loin sur le sujet et de lancer **un plan municipal de lutte contre les violences intrafamiliales, l'inceste et les violences faites aux enfants dans les lieux qu'ils fréquentent** (école, sport, centre de loisirs), qui prendra appui sur les ressources existantes et démarches déjà portées fortement par la Ville au sein des directions éducation, petite enfance, égalité (dont Citadelles), santé publique (dont santé scolaire)…

La Ville a notamment fait le choix de consacrer plus de la moitié des actions du parcours éducatif de santé à l'éducation et à la vie affective et relationnelle (EVAR).

4 référentes santé présentes dans des quartiers prioritaires de la ville

Grâce à un cofinancement par le fonds social européen « FSE + » et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, 4 référentes de parcours santé, recrutées par la Ville de Nantes, interviennent sur les quartiers prioritaires de la ville. Les référentes santé accompagnent les familles dont les enfants ont, suite à un bilan de santé avec la PMI ou le service de santé scolaire de la Ville de Nantes, une prescription de soin qui n'a pu être mise en œuvre (accès aux droits, problèmes de langues, de mobilité...). Avec l'accord de la famille, les référentes lèvent tous les freins, jusqu'à la prise en charge effective par un professionnel de santé. **En 2025, 208 enfants issus de 170 familles ont été accompagnés et ont notamment bénéficié de soins orthophoniques, ophtalmologiques, ORL, pédopsychiatriques**... Ce dispositif constitue un levier essentiel pour favoriser l'accès aux soins et permet une réponse sur-mesure aux problèmes rencontrés par les familles.

L’ARS Pays de la Loire : agir tôt pour réduire les inégalités de santé dès l’enfance

Une mission : protéger la santé de tous, partout sur le territoire

Garantir à chacun un égal accès à la prévention et aux soins, où qu’il vive : c’est la raison d’être de l’Agence régionale de santé. Or, les études menées sur les 6-11 ans montrent que la santé des enfants se dégrade, en particulier sur le plan de la santé mentale, et que les inégalités sociales et territoriales pèsent dès le plus jeune âge. Les habitudes de vie (alimentation, écrans) et l’exposition accrue aux violences, notamment intrafamiliales, aggravent ce constat. C’est cette réalité qui a conduit l’ARS à s’engager.

Un engagement dès l’origine du projet

Dès le printemps 2024, l’ARS a décidé, avec la Ville de Nantes et le Département, rejoints ensuite par le CHU, de lancer un travail de préfiguration pour créer un lieu dédié à la santé des 6-11 ans. Elle a confié à la Maison des adolescents le pilotage de cette réflexion, qui s’est appuyée sur l’Observatoire régional de santé et sur un comité scientifique de 50 professionnels. Aujourd’hui membre du GIP créé le 5 mars 2026, l’ARS cofinance la Maison des Enfants, à hauteur de 355 700 € pour l’année 2026, soit autant que la Ville de Nantes, sur un budget annuel de plus de 1 M€.

Un projet en cohérence avec l’action de l’ARS

L’engagement de l’ARS dans la Maison des Enfants prolonge ce qu’elle a déjà construit pour d’autres publics. Elle soutient depuis plusieurs années les Maisons des adolescents, lieux d’accueil ouverts, gratuits et pluridisciplinaires, dont l’expérience a directement inspiré la démarche : même logique d’accueil inconditionnel, même priorité donnée au repérage précoce et à l’accompagnement court, même souci de l’orientation vers les soins lorsque c’est nécessaire. La Maison des Enfants vient combler un manque : il existait peu de lieux ressources proposant un accompagnement complet aux 6-11 ans traversant une période compliquée.

Ce que l’ARS apporte au-delà du financement

L’ARS met à disposition du projet sa connaissance des besoins de santé et de l’offre de soins du territoire. Elle veille à ce que la Maison des Enfants s’inscrive en complémentarité avec les professionnels et structures existants : médecins et professionnels libéraux, centres médico-psychologiques, plateformes de coordination et d’orientation (PCO) pour les troubles du neurodéveloppement.
Pour les enfants qui en ont besoin, la Maison des Enfants les accompagne vers un parcours de soins adapté, sans rupture ni doublon, en lien avec les dispositifs de soutien à la parentalité. L’ARS contribue ainsi à ce que cette première réponse ne soit pas isolée, mais pleinement intégrée au système de santé.

Pourquoi cet engagement fait sens

Agir entre 6 et 11 ans, c’est intervenir avant que les difficultés ne s’installent et ne deviennent plus lourdes, pour l’enfant comme pour sa famille. En choisissant un accueil gratuit et inconditionnel dans un lieu central, les partenaires ont levé les freins financiers et géographiques qui éloignent souvent les familles les plus fragiles de la prévention. L’évaluation menée par le Centre d’investigation clinique du CHU permettra de mesurer l’impact réel du dispositif et de nourrir les réflexions futures.

Cette démarche s’appuie aussi sur la participation des enfants eux-mêmes, consultés sur leurs attentes pour l’aménagement des locaux, et sur une équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducatrices, médecins, psychologues) qui associe la famille comme acteur central de la protection et du développement de l’enfant. Pour l’ARS, c’est la garantie d’un lieu pensé avec et pour les enfants. C’est aussi la première fois en France que quatre acteurs publics s’associent ainsi pour la santé des 6-11 ans.

Le défi est désormais que la Maison des Enfants bénéficie d’abord aux enfants et aux familles qui en ont le plus besoin. L’ARS s’y engage, avec ses partenaires, dans la durée.

Le Département engagé aux côtés de la Maison des Enfants

Le Département engagé dès l'origine dans la construction de la Maison des enfants

L'ouverture de la Maison des Enfants s'inscrit dans une ambition partagée par l'ensemble des partenaires : **mieux répondre aux besoins des enfants de 6 à 11 ans** et de leurs familles en matière de bien-être, de santé psychique et de prévention. Le Département de Loire-Atlantique s'est **pleinement engagé dès l'origine de ce projet**, en s'appuyant sur son expertise dans les domaines de la protection de l'enfance, de la santé publique et du soutien à la parentalité.

Les besoins des enfants ont été objectivés grâce à un important travail de préfiguration associant notamment l'Observatoire régional de la santé, ainsi que de nombreux professionnels, de la protection maternelle et infantile (PMI) et de l'aide sociale à l'enfance, intervenant auprès des familles. Ces travaux ont permis de confirmer la nécessité de proposer un lieu dédié à l'accompagnement des enfants de cette tranche d'âge, particulièrement sur les questions de santé psychique, tout en prenant en compte leur santé et leur développement dans leur globalité.

Le Département est également partenaire de structures d'écoute, d'information et d'orientation destinées aux jeunes et à leurs familles, à l'image de la **Maison des ados** pour les jeunes de 11 à 21 ans et leurs familles. La Maison des Enfants vient aujourd'hui compléter cette offre en proposant un accompagnement spécifique pour les enfants.

Un engagement quotidien auprès des enfants et des familles

La création de la Maison des enfants s'inscrit dans la continuité des actions que mène le Département auprès des familles sur l'ensemble du territoire. **L'action précoce auprès des familles est la meilleure des préventions**. La Protection maternelle et infantile (PMI) est un service de prévention et de promotion de la santé à destination des futurs parents, des jeunes enfants et parents.

Le Département consacre un budget de 3,58 M€ en 2026 à ce service public essentiel. L'action menée se décline autour de deux grands axes : **l'accompagnement à la parentalité** et la **prévention en santé de la mère et du jeune enfant**.



© Christiane Blanchard – Département de Loire-Atlantique

Les équipes de la PMI accompagnent les familles dans leur rôle de premier éducateur à travers différentes actions. Elles assurent des **consultations gratuites**, des **actions de prévention** et un **accompagnement personnalisé** autour de la santé, de la vaccination, du développement et du bien-être de l'enfant. Elles veillent notamment au repérage précoce des difficultés, au suivi du développement psychomoteur et à l'accompagnement des familles dans leur parcours parental.

En Loire-Atlantique, 18% des enfants de 0 à 6 ans sont vus ou suivis en PMI (soit près 17 800 enfants).

Le Département agit également en faveur de la **prévention en santé mentale** et du **développement des compétences psychosociales des jeunes**. Il soutient des actions menées dans les collèges afin de favoriser le bien-être, la qualité des relations et la prévention des conduites à risque. Il développe aussi des dispositifs dédiés aux enfants et adolescents accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance, afin de garantir un meilleur accès aux soins et à la prévention.

Cette action se traduit enfin par un **soutien constant à la parentalité**. À travers ses services, ses partenaires et des outils d'information comme le **site internet « Questions de parents »**, le Département accompagne les familles dans les nombreuses interrogations qu'elles peuvent rencontrer au quotidien : éducation, écrans, relations familiales, santé et développement de l'enfant ou de l'adolescent.

En soutenant la Maison des Enfants, le Département poursuit ainsi une même ambition : **construire une véritable société de la prévention**, capable d'agir le plus tôt possible pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant et renforcer le pouvoir d'agir des familles.

Le CHU de Nantes met son expertise pédiatrique et pédopsychiatrique au service d'un projet collectif

Une expertise de longue date en pédiatrie et en santé mentale de l'enfant

Chaque jour, les équipes du CHU de Nantes accueillent des enfants aux urgences, en hospitalisation ou en consultation. Qu'il s'agisse de soins d'urgence (environ 95 passages par jour), de soins spécialisés (de la crise aiguë au suivi d'une maladie chronique), les équipes de pédiatrie et de pédopsychiatrie assurent une prise en charge experte des enfants et des adolescents de leur naissance jusqu'à leur entrée au lycée ou à leur majorité.

Dans chacune de ces situations, l'âge de l'enfant, ce qu'il parvient à exprimer et ce que ses parents observent au quotidien orientent sa prise en charge. Un sommeil perturbé, des relations qui se dégradent ou une scolarité devenue difficile peuvent éclairer les soignants sur ce que traverse l'enfant, sur le plan physique comme psychique. La santé de l'enfant nécessite une approche globale qui exige la meilleure articulation possible entre spécialités, entre pédiatrie et pédopsychiatrie, ainsi qu'un travail en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire (médecine de ville, spécialistes, médecine scolaire, PMI, etc.).

Des liens plus étroits entre l'hôpital et les professionnels du territoire

C'est dans la continuité de ces collaborations que le CHU de Nantes s'est associé à la Ville de Nantes, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique pour créer la Maison des Enfants.
Ses équipes de pédiatrie et de pédopsychiatrie ont contribué aux travaux du conseil scientifique qui ont permis de préfigurer la nouvelle offre. Elles poursuivent aujourd'hui ce travail au sein du comité d'animation partenarial, aux côtés des professionnels de ville, de l'éducation, du secteur social et des associations.

Par ailleurs, deux médecins du CHU de Nantes, (une pédiatre et une pédopsychiatre) partagent leur activité entre l'hôpital et la Maison des Enfants, facilitant les échanges avec les équipes hospitalières. Au-delà de leur activité de consultation au sein de la nouvelle structure, leur présence aide l'équipe à repérer les situations dans lesquelles un enfant a besoin d'un avis spécialisé et à orienter sa famille vers l'offre de soins la plus adaptée. Ce lien fonctionne aussi dans l'autre sens : les équipes hospitalières peuvent proposer aux familles qu'elles reçoivent de se tourner vers la Maison des Enfants pour un accompagnement en fonction des besoins et des critères d'accueil de la structure.

L'implantation géographique de la Maison des Enfants sur l'île de Nantes est par ailleurs un élément de visibilité de la nouvelle offre de santé sur le territoire. Située dans Gina, dans le même bâtiment que la Fabrique de l'Innovation en Santé portée par le CHU de Nantes, la Maison des Enfants s'ancre durablement dans le futur quartier de la santé, à proximité immédiate du futur hôpital Loire Santé et des services de pédiatrie et de pédopsychiatrie.

Un engagement dans la durée, de l'accompagnement à la recherche

Membre fondateur du groupement d'intérêt public, le CHU participe au comité stratégique et à l'assemblée générale, où il contribue, avec ses partenaires, aux décisions sur l'évolution de la Maison des Enfants.
En collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Enfants, le Centre d'investigation clinique du CHU spécialisé en santé de l'enfant prépare une étude pour évaluer les effets de l'accompagnement proposé par la nouvelle structure sur la santé globale des enfants accueillis. Les résultats aideront les quatre partenaires à ajuster les pratiques au regard des besoins observés et à contribuer plus globalement à la recherche nationale sur l'amélioration de la santé des enfants et la pertinence des soins proposés.